

SALMinfo



Bulletin communal de Vielsalm

Mars 2023

Concours

«**Fleurissons nos maisons**» p. 17

**Agenda des
évènements**

p. 18 - 19

**La saison
2023 du Petit
Marché**

p. 16

**Les actualités de
Convention
Culture et de la
bibliothèque**

p. 20 - 23

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5

6690 Vielsalm

www.vielsalm.be

info@vielsalm.be

Tél : 080 29 28 27

Permanence téléphonique de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30

Le mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Les 1ers et 3èmes samedis : de 9h à 12h

pour les services Population et État-civil.

Les 1ers samedis de 9h à 12h pour le service Urbanisme.

Population et État-civil : 080 29 28 27

Directrice générale : 080 29 28 11

Secrétariat du Bourgmestre : 080 29 28 19

Urbanisme : 080 29 28 16-17-18

Environnement : 080 29 28 13

Ecopasseuse : 080 29 28 28

Extrait du casier judiciaire : 080 29 28 27

Travaux & service technique : 080 29 28 04-05-06

Finances : 080 29 28 14-15

Recette et taxes : 080 29 28 07-08

Accueil extrascolaire : 080 29 28 09

Communication : 080 29 28 22

 [vielsalmpageofficielle](https://www.facebook.com/vielsalmpageofficielle)

LE MOT DU BOURGMESTRE p. 3

MA COMMUNE

- Des nouvelles du hall omnisports p. 4
- Les travaux en cours et à venir dans votre Commune p. 4-5
- Nouveau Règlement Général de Police p. 6-7

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

- 9^{ème} édition du Grand Nettoyage p. 8
- Le geste éco du mois p. 8-9

URBANISME

- Avis d'enquête publique p. 10

ECONOMIE & EMPLOI

- Agence Locale pour l'Emploi p. 11
- Construire et rénover à Vielsalm p. 11

SOCIAL & SANTÉ

- Repair Café de Vielsalm p. 12
- Le maintien à domicile, imaginons-le tant qu'il fait beau p. 12

JEUNESSE

- Ecole communale de Vielsalm p. 13
- Ecole des devoirs «Option jeune» : projet BD p. 13
- «Se séparer ensemble» : les ficelles pour mieux communiquer p. 14
- Stages de printemps p. 15

LOISIRS

- Conférence : une bonne alimentation pour une bonne immunité p. 15
- Wallonie en fleurs p. 16
- La saison 2023 du Petit Marché p. 16-17
- Concours «Fleurissons nos maisons» p. 17
- Agenda des événements p. 18-19

CULTURE

- Les actualités de Convention culture et de la bibliothèque p. 20-23

TOURISME

- Les actus de la Maison du Tourisme p. 23-24
- L'actualité du Syndicat d'Initiative p. 24

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
VIELSALMENPOCHE**



Éditeur responsable : Elie Deblire (Bourgmestre)
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
Impression : Imprimerie Andrienne, Vielsalm
Mise en page et contact publication : Bérangère Maréchal
(service Communication) | berangere.marechal@vielsalm.be | 080 29 28 22



Chères Salmiennes,
Chers Salmiens,

Vous allez le découvrir au fil des pages, un petit vent de printemps et de fraîcheur plane sur votre nouveau Salminfo.

Revu dans sa conception et dans la présentation de ses articles, il se veut toujours plus attrayant et convivial.

Il garde cependant sa vocation ; fidèle à lui-même, il continuera à vous emmener à la découverte de l'actualité, des événements et des services présents à Vielsalm.

Véritable mine d'informations, il est aussi un lien entre les Salmiens et tous les acteurs de notre commune.

Nous espérons que cette nouvelle version vous plaira autant qu'à nous.

A la lecture de ce nouveau Salminfo, on ne peut le nier, Vielsalm est une commune dynamique, accueillante, inventive et solidaire.

Bien sûr l'environnement, l'économie, la culture, le sport, les loisirs et la convivialité sont pour nous des sujets importants, mais nous sommes également soucieux d'apporter le maximum de soutien aux personnes qui en ont besoin, qu'elles appartiennent aux 3ème ou 4ème âges, qu'elles souffrent d'un handicap, d'une maladie, ou connaissent la pauvreté et la précarité.

Je ne vous apprends rien, la période est peu souriante, les différentes crises se chevauchent, bon nombre de personnes et de familles sont éprouvées.

Mais le printemps est une saison de renouveau et d'espoirs de jours meilleurs.

Et même si les difficultés économiques, sociales et environnementales que nous connaissons ne vont pas disparaître du jour au lendemain, puissions-nous y puiser la force et le dynamisme nécessaires.

Car si nous regardons dans le rétroviseur de l'humanité, toujours les difficultés ont fait apparaître des ressources insoupçonnées.

Continuons à y croire et surtout, à nous montrer solidaires et créatifs.

Dans ce cadre, merci infiniment à toutes celles et à tous ceux qui, dans leur travail et/ou leur vie privée, participent à la construction d'un monde plus pacifique, plus résilient et plus équilibré.

Membres de l'administration communale ou mandataires, nous sommes nous aussi là pour vous.

N'hésitez pas à nous consulter pour nous faire part de vos attentes, mais aussi de vos remarques et de vos interrogations.

La transparence de nos décisions et de notre action est essentielle, pour vous comme pour nous ...

Je vous souhaite une excellente lecture, et un doux printemps ...

Bien cordialement.

Votre bourgmestre,
Elie Deblire
elie@deblire-vielsalm.be

DES NOUVELLES DU HALL OMNISPORTS

Cela ne vous aura sans doute pas échappé, le paysage du plan d'eau de Vielsalm a changé depuis quelques mois maintenant. En effet les travaux du futur hall omnisports des Doyards avancent petit à petit.

La démolition et le désamiantage sont désormais réalisés et la phase de reconstruction a commencé. Sur la partie sportive du hall et l'extension, c'est la société Tragecobat qui est à la manœuvre tandis que la société Ireno-Zune s'attèle à la rénovation de la partie cafétéria. Cette partie donne déjà un bel aperçu du futur bâtiment «côté lac».

L'automne et le début de l'hiver auront été rythmés par les modifications des vestiaires et de l'entrée ainsi que par la création de la nouvelle tribune située au-dessus des vestiaires. La chape qui va permettre d'allonger le hall de 10 mètres en longueur a également été coulée en novembre. Cet agrandissement permettra à notre salle d'être homologuée et donc d'accueillir les compétitions de différents sports.

En janvier, c'est la structure métallique qui a été posée et qui nous a permis de nous rendre compte des nouveaux volumes de notre bâtiment. Le mois de février a été destiné à la fermeture de l'enceinte (panneaux de bardage et de toiture). Maintenant que le hall est fermé, les travaux de techniques spéciales vont débiter : électricité, chauffage, sanitaires avant la dernière étape, la pose d'un d'un



nouveau revêtement qui permettra la pratique du sport de manière confortable et sécurisée. La plupart des travaux devraient être terminés pour l'été et l'ouverture prévue début septembre.

En même temps, la RCA prépare la saison 2023 au camping des Neufs Prés à Grand-Halleux.

L'ouverture du camping est prévue le 01/04/2023, pour une fermeture fin septembre 2023. La saison sera lancée comme chaque année par l'organisation de la Hallonienne (trail, VTT, randonnée) sur le site même du camping durant le week-end de Pâques.

L'ouverture de la piscine devrait avoir lieu début juillet, ou un peu plus tôt si la météo le permet.

La plaine de jeux et l'aire multi-sports sont quant à elles accessibles à tout moment. Pour plus de renseignements concernant le futur hall, la piscine de Vielsalm ou le camping de Grand-Halleux, n'hésitez pas à contacter **Nathan Jeusette : 0472 78 38 13 ou rcavielsalm@gmail.com**

LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR DANS VOTRE COMMUNE

Ce début d'année 2023 et les mois qui arrivent vont voir de nombreux travaux se réaliser sur la Commune de Vielsalm. On ne peut que s'en réjouir ! En effet, qu'il s'agisse de la rénovation des bâtiments publics et des écoles ou de la réfection de voiries et la création de liaisons douces, plusieurs chantiers sont en cours ou vont débiter prochainement.

Tout d'abord, au niveau des bâtiments publics, des travaux importants d'isolation et de modernisation visant une réduction importante des consommations d'énergie sont en cours. **L'ancienne maison communale de Grand-Halleux** dispose désormais d'une nouvelle isolation et d'une nouvelle toiture. Ce sera également prochainement le cas pour la salle « **Salma Nova** » à **Salmchâteau** dont les travaux viennent d'être attribués. Au niveau de **la Bibliothèque publique de Vielsalm**, des travaux d'ampleur vont débiter fin

mars avec un impact limité sur l'ouverture au public (en principe une semaine de fermeture totale début avril). Le remplacement et l'isolation de la toiture, la pose de panneaux photovoltaïques, la réfection de la façade, le remplacement de la chaudière et le remplacement de l'ensemble des luminaires par du LED sont au programme. **Les ateliers communaux,**

la Maison du Parc ainsi que l'Espace Citoyen vont également recevoir un nombre important de panneaux photovoltaïques dans les prochaines semaines après avoir subi une mise en conformité électrique.

Au niveau de **nos écoles communales**, la réfection de la cour et l'agrandissement du préau de **l'école de Goronne** seront menés à bien durant l'été, tandis que les travaux d'agrandissement de **l'école d'Hébronval** commenceront dès le mois de mai.

Le dossier de rénovation de **l'école de Rencheux** (réfection des sanitaires des classes maternelles et de la cuisine, ventilation, remplacement des luminaires et travaux de menuiserie intérieure) vient quant à lui d'être attribué.

Au niveau des cours d'eau, des travaux d'entretien et de renforcement des berges ainsi que des curages de ponts seront menés à bien à Bêche et Petit-Halleux principalement, tandis que la réfection totale du pont de Joubiéval sera réalisée durant la fin du printemps et l'été.

La rénovation des **plaines de jeux** continue également : le projet concernant la plaine de jeux située derrière l'école communale de Petit-Thier a été voté par le conseil communal (réalisation prévue durant l'été en principe) alors que les travaux de rénovation de la plaine de jeux de la rue de l'Entraide à Grand-Halleux vont quant à eux débuter. Après différents échanges et partages d'idées avec la maison des jeunes, le **projet de rénovation du skate park** est actuellement en cours de rédaction et fait l'objet d'une demande de subsides auprès d'Infrasports.

Au niveau des voiries, les travaux importants de réfection et de pose d'égouttage à Bêche (partie droite du village) battent leur plein après la période hivernale tandis que des travaux du même acabit ou presque débuteront fin avril à Ville-du-Bois (de l'église vers le Tneu Ru). Ces deux chantiers d'envergure s'inscrivent dans le cadre du PIC 2019-2021. Signalons aussi **les travaux importants d'égouttage** dans le village de Regné en vue de la création de la future station d'épuration dans le bas du village avec Idelux Eau et la SPGE. Ces

travaux seront complétés en 2024 par la pose d'égouttages séparatifs (eaux noires et eaux claires) dans 3 rues du village.



Au niveau des liaisons douces, les travaux entre Vielsalm et Grand-Halleux (Bécharprez) débuteront le 15 avril et devraient être terminés pour fin décembre 2023. Même statut et même échéance pour la liaison entre Vielsalm et Lierneux (tronçon entre Rencheux et Sart) tandis que la suite du projet (tronçon entre Hébronval et Lierneux ainsi que la poursuite de la liaison vers Fraiture via Regné) s'est vu octroyer une subvention de plus de 620.000€ du SPW-Développement Rural suite à une fiche projet soutenue par la CLDR. Cette liaison Vielsalm-Lierneux et l'extension vers Fraiture via Hébronval et Regné, en parallèle de la RN89, devraient donc être opérationnelles pour fin 2024 avec un financement communal sur fonds propres finalement très réduit tant les sources de financement via subsides et appels à projets ont été sollicitées et obtenues, parfois au bout de longues procédures ! Rappelons enfin que **le projet de couverture partielle de la Place de Bruyères-en-Vosges** à Vielsalm, incluant notamment un bar couvert et des WC publics, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village ». Un subside de 500.000€ a été octroyé pour mener à bien le projet, en concertation avec les chaland, les riverains et la CLDR notamment. Les prochains mois seront mis à profit pour introduire la demande de permis d'urbanisme et rédiger le cahier des charges pour une réalisation projetée pour l'été 2024 au plus tard.

Pour le service Travaux,
L'Echevin des Travaux et des Bâtiments,
Thibault Willem | 0495 40 81 88 |
willem.thibault@gmail.com

NOUVEAU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE



Le Règlement Général de Police est un recueil d'articles érigeant en infraction divers comportements estimés par l'autorité communale comme étant dangereux ou dérangeants pour le bon ordre public et qu'elle entend, en conséquence, voir suivis d'une sanction administrative communale.

Pourquoi en édicter un nouveau ?

Pour :

- l'adapter aux réalités actuelles et ainsi pouvoir faire face à de nouveaux comportements constitutifs de nuisances ;
- y insérer des dispositions en matière de délinquance environnementale notamment
- en améliorer la lisibilité et en faciliter la lecture par des modifications de forme

Quels sont les principaux changements intervenus ?

Des changements de forme :

- La présentation se veut plus aérée, plus conviviale et donc plus agréable à la lecture.
- Les articles relatifs aux infractions en matière d'arrêt et de stationnement ont été repris « in extenso » dans le règlement, en lieu et place d'un renvoi vers les dispositions du Code de la Route concernées ; ce qui facilite la lecture et la compréhension.
- A la fin de chaque titre, un chapitre ou un article est consacré aux sanctions et/ou procédures spécifiques applicables à la matière abordée.

Des changements de fond :

Ceux-ci visent à faire face à de nouvelles réalités, de nouveaux comportements problématiques dans les domaines de la sécurité, de la tranquillité ou de la

salubrité publique ET à intégrer des dispositions en matière de délinquance environnementale, de bien-être animal et d'utilisation de la voirie communale.

Quels sont-ils ?

- Le champ d'application du Règlement Général de Police est quelque peu élargi : il trouvera à s'appliquer dans l'« espace public », notion définie plus largement que celle de « lieu public » utilisée antérieurement.
- Toutes les ordonnances de police qui seront désormais adoptées, le seront sous peine de sanction administrative communale.
- Des précisions sont apportées concernant la procédure de demande d'autorisation ou de déclaration d'évènement (évènement sportif ou récréatif ou manifestation revendicative) : ces demandes/déclarations doivent être formulées par les organisateurs au moins 60 jours calendrier avant la date de l'évènement.
- L'heure de fermeture des débits de boissons est fixée à 01h les jours de semaine et les dimanche et à 02h les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ainsi que les veilles de jours fériés. Il est cependant possible, pour l'autorité communale, d'accorder des dérogations (par exemple, lors d'évènements festifs).
- L'exception à l'interdiction d'allumer un feu visant la combustion de déchets végétaux secs est strictement encadrée des obligations/contraintes suivantes, pour plus de sécurité :
 - * respect des distances prévues par le Code rural et le Code forestier (plus de 100 m des habitations, édifices, plantations, vergers, dépôts de matériaux inflammables ou combustibles,... et 25 m des bois et forêts)
 - * de jour uniquement
 - * en présence constante d'une personne majeure
 - * maintien d'un niveau d'ignition permettant que le feu puisse être maîtrisé par celui qui l'a allumé
 - * vitesse du vent inférieure à 50km/heure
- Il est désormais interdit de :
 - * vendre de l'alcool dans les distributeurs automatiques de boissons et/ou de denrées alimentaires
 - * consommer ou de détenir en vue de consommation par tout moyen (inhalation, ingestion,...) des substances dangereuses (autres que les stupéfiants qui sont déjà concernés par une loi spécifique)

* utiliser sur la voie publique des engins motorisés non conformes aux prescriptions techniques (pockets bikes,...)

* suspendre des banderoles, drapeaux, calicots à travers la voie publique ou sur les façades d'immeubles visibles depuis l'espace public SAUF :

- sur les bâtiments, monuments et édifices publics
- le drapeau belge, le drapeau européen et le drapeau des entités fédérées à l'occasion du jour de fête de ces entités, de commémorations ou d'un jour de deuil national

▪ en période pré-électorale et électorale belge/européenne

▪ autorisation préalable délivrée par l'autorité communale

* faire usage d'un robot-tondeuse de 2 heures avant le coucher du soleil jusqu'à 2 heures après le lever du soleil (dans un but de protection de la faune et spécifiquement des hérissons)

• L'usage de pétards ou pièces d'artifice est interdit tant depuis l'espace public que privé SAUF :

- autorisation préalable obtenue conformément à la procédure applicable aux événements
- la nuit des réveillons de Noël et du Nouvel an entre 23h30 et 00h30

Lorsqu'ils sont autorisés, l'usage de feux d'artifice à bruit contenu est recommandé

• Les dispositions visant les camps de mouvements de jeunesse sont abrogées : elles feront l'objet d'un règlement spécifique

• Diverses dispositions provenant de décrets ou de lois relevant du domaine de l'environnement et du bien-être animal sont intégrées, comme cela est désormais permis, afin de pouvoir condamner les

comportements visés à une sanction administrative communale. Il s'agit de dispositions issues :

* du décret « voirie communale »

* du décret environnement

* du code l'eau

* du décret relatif au permis d'environnement

* de la loi sur la conservation de la nature

* de l'arrêté royal relatif à la lutte contre le bruit et fixant des normes acoustiques

* du code l'environnement: infraction en matière d'enquête publique

* de la loi relative à la lutte contre la pollution atmosphérique

* du décret relatif à l'usage des pesticides

* du code wallon du bien-être animal

* du décret relatif à la pollution atmosphérique liées à la circulation des véhicules

* du décret relatif à la pêche fluviale, la gestion piscicole et aux structures halieutiques

Quand ce nouveau règlement sera-t-il d'application ?

Ce nouveau règlement a été soumis au vote du Conseil Communal du 30 janvier 2023.

Il entrera en vigueur 5 jours après sa publication, soit le 28 février 2023.

Comment se le procurer ?

Il sera disponible sur le site internet de la Commune de Vielsalm et celui de la zone de police Famenne-Ardenne www.police.be/5300.

Si vous n'avez pas accès à internet, un exemplaire pourra vous être fourni sur simple demande auprès de l'Administration Communale de Vielsalm.



TERRASSEMENT & AMENAGEMENT
ABATTAGE DANGEREUX & TOUS TRAVAUX FORESTIERS

REGNÉ / VIELSALM - 0475 89 84 28
WWW.TERRALEX.BE - MONTLAHUC.ALEX@GMAIL.COM

VOUS DÉSIREZ RÉSERVER UN ENCART DANS LE PROCHAIN SALMINFO ?

Contactez Madame Bérangère Maréchal, service communication de l'Administration communale de Vielsalm.

CONTACT :

Bérangère Maréchal | 080 29 28 22 | berangere.marechal@vielsalm.be

TARIFS :

1/8 de page (93 x 63mm) : 60€
1/4 de page (93 x 130mm) : 140€
1/2 page (190 x 130mm) : 280€

9ÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE

La 9ème édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie des citoyens d'agir pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

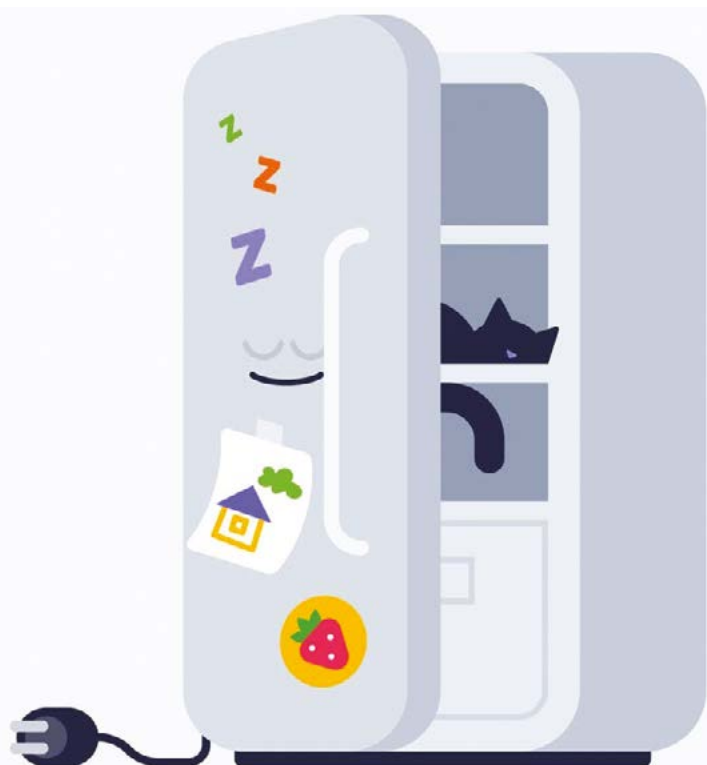
Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La Commune de Vielsalm s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement à ceux qui rejoindront le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès le 13 février 2023 sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour plus d'informations : www.bewapp.be | gn@bewapp.be | facebook.com/bewapp.asbl

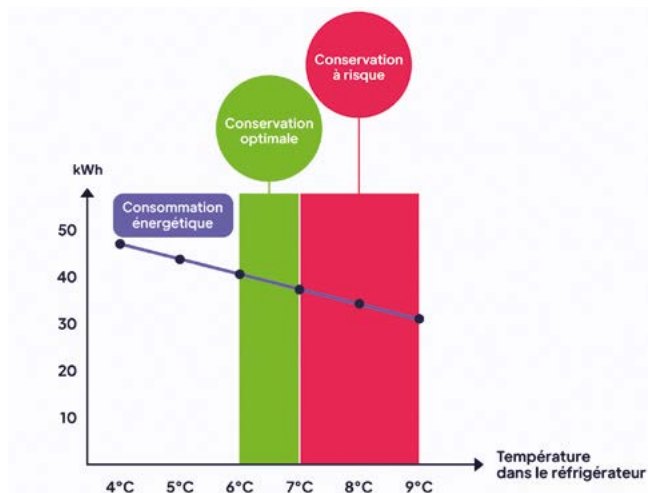


LE GESTE ÉCO DU MOIS : LE FRIGO, C'EST UTILE MAIS ÇA CONSOMME !

Les appareils qui produisent de la chaleur ou du froid consomment généralement beaucoup d'énergie. C'est le cas du réfrigérateur qui, contrairement à de nombreux autres appareils, fonctionne en permanence. Vous pouvez cependant réduire considérablement votre consommation en suivant ces quelques conseils.

Achat de l'appareil

Pour commencer, le choix de l'appareil à l'achat est important : il est important d'investir dans un appareil adapté à vos besoins et à la taille de votre foyer, à faible consommation énergétique et durable.



Installation de l'appareil

Placez votre réfrigérateur dans un endroit frais : le soleil, le chauffage ou toute autre source de chaleur à proximité comme un four ou une cuisinière entraîneront une consommation énergétique supplémentaire. Assurez une bonne circulation de l'air : les réfrigérateurs sont dotés d'une grille de refroidissement, qui sert à évacuer la chaleur provenant du compresseur et de l'intérieur de l'appareil. Si cette circulation est entravée, le compresseur continue de fonctionner, provoquant une perte importante d'énergie.

Entretien de l'appareil

Si votre appareil le permet, ne réglez pas la température à un niveau trop bas. La température idéale d'un réfrigérateur se situe entre 6 et 7 °C. En dessous, l'appareil consomme de l'énergie inutilement ; au-dessus, la nourriture se gâte plus rapidement.

Les nouveaux modèles permettent souvent de régler la température précisément grâce à un écran intégré. D'autres modèles fonctionnent avec un cadran rotatif numéroté, moins précis. Pour ces modèles, un thermomètre plongé dans un verre d'eau quelques heures aidera à trouver la température adéquate. Dégivrer régulièrement l'intérieur permettrait de diminuer drastiquement sa consommation : 2 mm de givre suffisent en effet à entraîner une consommation supplémentaire de 10 %.

Certains appareils sont dotés de la fonction «no frost» (froid ventilé), un système de ventilation et d'évacuation de l'humidité qui empêche la formation de givre. Cette option augmente le prix d'achat et, bien sûr, consomme de l'énergie, mais montre son intérêt sur le long terme en réduisant en définitive les excès de consommation, surtout si l'appareil est utilisé de manière intensive.

Lors de vos départs en vacances, pensez à vider votre réfrigérateur, et profitez-en pour le dégivrer, le

débrancher ou l'éteindre pour éviter de consommer de l'énergie inutilement. Laissez également la porte entrouverte pour ventiler l'intérieur et empêcher les moisissures de se développer.

Utilisation quotidienne de l'appareil

- Pas de chaud dans le frigo : un réfrigérateur qui se réchauffe requiert un surplus d'énergie pour se refroidir. Laissez donc refroidir les aliments quelque temps à l'extérieur avant de les ranger. Cela réduira la formation de givre et donc la consommation énergétique.

À l'inverse, si vous n'avez besoin que d'une partie d'un plat ou d'un aliment, remettez le reste rapidement dans le réfrigérateur pour éviter qu'il ne se réchauffe trop et donc réchauffe l'intérieur du réfrigérateur.

- Ne conservez pas dans le réfrigérateur des produits qui peuvent être conservés à l'extérieur : Les boîtes de conserve, les bocaux et les bouteilles non ouverts n'ont pas besoin d'être conservés au frais. De même, certains légumes (aubergines, courgettes, tomates, poivrons notamment) n'ont rien à faire dans un réfrigérateur. Moins d'aliments dans le réfrigérateur, c'est une meilleure circulation de l'air.

- Décongelez les aliments dans le réfrigérateur.

Cette méthode a deux avantages : l'aliment congelé absorbera une partie de la chaleur du réfrigérateur, qui n'aura pas besoin de générer de froid supplémentaire ; c'est également une méthode sûre pour décongeler la viande ou le poisson. Elle est certes plus lente, mais peut être anticipée la veille au soir. La décongélation au micro-onde ne doit être réservée que pour les rares «urgences».

Fin de vie de l'appareil : « Plutôt que Jeter, il faut recycler ! »

Quand on achète un nouveau réfrigérateur (ou un nouveau congélateur), il peut sembler commode de conserver l'ancien pour disposer d'un appareil supplémentaire qui pourra servir pendant certaines fêtes ou la période estivale. Le problème est que, bien souvent, ce vieil appareil reste allumé en permanence, ce qui entraîne une consommation énergétique très élevée.

La meilleure solution est de prendre un réfrigérateur plus grand et économe en énergie, et de se séparer de l'ancien. Dans ce dernier cas, pensez toujours à le recycler. Le recyclage ne concerne pas seulement les matériaux comme les métaux, mais aussi les liquides de refroidissement et les gaz présents dans les mousses d'isolation qui, récupérés et traités correctement, perdent leur caractère nocif pour la couche d'ozone et le climat.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de schéma d'orientation local (SOL) accompagné de son rapport des incidences environnementales - Mise en œuvre de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) n° 5 de Cahay et révision partielle du schéma d'orientation local «section Neuville feuille 1 et 2» approuvé le 01 mars 1960

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), une enquête publique est organisée relative à l'adoption d'un schéma d'orientation local.

Le projet consiste à mettre en œuvre la zone d'aménagement communal concerté n° 5 de Cahay, située au Sud-Est du centre de Vielsalm et à réviser partiellement le schéma d'orientation local «section Neuville feuille 1 et 2» approuvé le 01 mars 1960.

L'autorité à l'initiative du schéma d'orientation local est le Conseil communal de Vielsalm. L'autorité compétente pour adopter le schéma d'orientation local est le Conseil communal de Vielsalm.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

En application du Code du Développement Territorial, le dossier doit être soumis aux formalités d'enquête publique pour une durée de 30 jours.

L'enquête publique est ouverte en date du 06 mars 2023 et est clôturée le 04 avril 2023

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville 5, 6690 Vielsalm:

- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h00, le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi 01 avril 2023 de 09h00 à 12h00.
- ▶ Personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal - Madame Sabine Piette - Madame Amandine Mariette - philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou amariette@vielsalm.be - 080/292817 - 080/292818 - 080/292816.

Une réunion d'information publique aura lieu le jeudi 30 mars 2023 à 19h30 en la salle du Cercle St-Gengoux de Vielsalm.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de: Monsieur Philippe Maréchal - Madame Sabine Piette - Madame Amandine Mariette - philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou amariette@vielsalm.be - 080/292817 - 080/292818 - 080/292816.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal:

- ▶ par courrier ordinaire à l'adresse suivante: Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.
- ▶ par courrier électronique à l'une des adresses suivantes: philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou amariette@vielsalm.be.
- ▶ remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

A peine de nullité, les envois sont identifiés, datés et signés. Les envois par courrier électronique sont identifiés et datés. Seules les réclamations et observations dont la date d'envoi ou de réception sera comprise dans la période d'enquête publique susvisée pourront valablement être prises en compte.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention: Enquête publique «Projet de SOL - Mise en œuvre de la ZACC n° 5 de Cahay».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 04 avril 2023 à 11 heures à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be - 080/292817).

A Vielsalm, le 27 février 2023

Pour le Collège,

La Directrice générale,
(s) Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,
(s) Elie DEBLIRE



ALE : NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER DANS VOTRE QUOTIDIEN !

Pour 5.95€ par heure, par une équipe de travailleurs motivés et bienveillants et pour des prestations couvertes par une RC.

Savez-vous que l'Ale de Vielsalm peut vous aider dans votre quotidien ?

Au jardin : pelouse et parterres, pulvérisation, tailles de haies, arbres de petite taille, arbustes, rosiers, rocaillies, plantations, fleurs, débroussaillage, défrichage, gravier, bêchage, terrassement, ramassage des feuilles, potagers, vergers, façonnage de bois de chauffage, bricolage dans le jardin, pose d'une clôture, de dalles, peinture d'éléments de jardin, montage de jeux extérieurs, gros travaux, déblayages de gravats, terrasse, carport, déneigement.

Au sein de votre foyer : garde d'enfants sans expérience, accompagnement de personnes âgées ou malades, petits soins non-infirmiers (avec expérience), courses, transport de personnes, préparation des repas, rangement du domicile avant le déménagement.

Administrativement : informatique, secrétariat, comptabilité, accompagnement auprès d'un service communal/public.

Pour bricoler : tapissage, pose de tapis plain, parquet, serrurier, électricité, plafonnage, rejointoyage, peinture, maçonnerie, carrelage, pavage, menuiserie, plomberie, soudure (**prestations non-prises en charge par des professionnels uniquement**).

Pour vos animaux : surveiller, promener et nourrir les animaux.

N'hésitez pas, contactez Madame Thys Sara au 0471/80.17.38 du mardi 8h30 à 16h00 les mardi, jeudi et vendredi. Nous serons heureux de répondre à vos demandes.

CONSTRUIRE ET RÉNOVER À VIELSALM

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Savez-vous que vous pouvez trouver tous les corps de métiers nécessaires à votre projet sur le territoire de la commune de Vielsalm ?

Notre Commune compte en effet de nombreux indépendants actifs dans le secteur du bâtiment. Afin d'avoir une vue d'ensemble de ces professionnels, l'Agence de Développement local (ADL) a compilé un annuaire de la construction et de la rénovation. Vous y trouverez les coordonnées des entrepreneurs, maçons, couvresseurs, menuisiers, électriciens... mais aussi des architectes, banques, décorateurs et conseillers en aménagement du territoire. Bref, vous y trouverez les ressources nécessaires pour mener votre projet de A à Z.



Pour consulter ce répertoire, il vous suffit de scanner le QR code !

Vous pouvez également obtenir une version papier de ce répertoire sur simple demande auprès de l'ADL : 0472 11 70 15 adlvielsalm@gmail.com

.ADL
VIELSALM

REPAIR CAFÉ DE VIELSALM



Un Repair Café est un lieu de rendez-vous de citoyens bien décidés à ne plus se défaire de leurs objets défectueux sans tenter de les réparer.

Apprendre à réparer ensemble plutôt que de jeter, c'est le but de ces lieux de vie appelés «Repair café». Un lieu, mais aussi et surtout des personnes qui se réunissent le temps d'un atelier pour réparer ensemble, pour redonner une deuxième ou même une troisième vie aux choses. L'objectif principal du Repair Café : lutter contre le gaspillage en mettant en place de nouvelles habitudes de co-réparation entre citoyens.

Les «Repair Café» sont des activités entièrement bénévoles portées par des personnes qui offrent de leur temps pour aider les autres.

Une participation aux frais est cependant demandée aux visiteurs. Chacun peut également apporter son soutien en nature en donnant par exemple de quoi régaler les bénévoles.

Les domaines de réparation proposés dans la plupart des «Repair café» sont les petits électroménagers, la couture, l'informatique ou les vélos.

L'agenda du Repair Café de Vielsalm : tous les troisièmes dimanches du mois.

Les prochains «Repair Café» auront donc lieu les dimanches 19 mars, 16 avril et 21 mai 2023 à 9h30.

Adresse : Rue de l'Hôtel de Ville 7A, 6690 Vielsalm

Infos : jeanhemroulle@hotmail.com | 0498 56 78 53

LE MAINTIEN À DOMICILE, IMAGINONS-LE TANT QU'IL FAIT BEAU

Enéo, mouvement social des aînés est très actif dans la région de Vielsalm au travers d'activités sportives et culturelles.

Par ailleurs un groupe de volontaires d'Énéo, renforcé par la présence de l'assistante sociale de Vielsalm, a mené une réflexion sur le maintien à domicile lorsque l'âge vient, question centrale chez bon nombre d'aînés.

Depuis quelques décennies, de plus en plus de services, structures, institutions ou autres se sont mis en place pour permettre aux personnes de vivre le plus longtemps possible chez elles.

Une multitude de ces services est présente dans

notre région. Mais les habitants les connaissent-ils vraiment ?

Le groupe à projet a décidé de sensibiliser et d'informer le public sur ces services lors d'un après-midi ludique, ponctué de conférence et rencontres le 25 mai à 13h30 à la salle de Petit-Thier. Des professionnels viendront expliquer leurs rôles et leurs services en lien avec le maintien à domicile et un répertoire des informations sera distribué au public présent.

Vous êtes intéressés par cette thématique ?

Vous désirez en savoir plus ?

Cet événement est pour vous !

Entrée gratuite, sur inscription.

Inscription : secretariat@mc.be | 063 21 10 22

ÉCOLE COMMUNALE DE VIELSALM

Année scolaire 2023-2024

6 IMPLANTATIONS :

Goronne | Regné | Hébronval | Rencheux | Petit-Thier | Salmchâteau

- Equipement numérique dans chaque implantation
- Voyages pédagogiques et sorties culturelles
- Participation à la vie de village
- Cours de natation
- Psychomotricité dès la maternelle
- Repas chauds

Une question ? Envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter !

Ecole Communale de Vielsalm
Rue du Vieux Château, 3
6690 Vielsalm
www.ecolescommunales-vielsalm.be
f ECOLE-COMMUNALE-DE-VIELSALM

INSCRIPTIONS 2023-2024

Avant le 7 juillet :

Sur rendez-vous.

Du 10 au 14 juillet :

De 9h à 11h30 ou sur rendez-vous.

A partir du 21 août :

De 9h à 11h30 ou sur rendez-vous.

Contact :

Mme Sandrine Winand (Directrice)
Tél : 080 21 77 79 | 0498 44 56 68
Email : sandrine.winand@vielsalm.be
M. Marc Jeusette (Echevin)
Tél : 0491 36 54 28
Email : marc.jeusette1@gmail.com

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE DES DEVOIRS «OPTION JEUNE»



Dans le cadre du projet « Bande dessinée » de l'Ecole des Devoirs, les jeunes ont eu envie de vous raconter une journée type au sein de celle-ci. Voici le résultat de leur première réalisation !

Avec la participation toute particulière de Rayen, Razan, Eva, Anaïs, Abdul, Eduarda et Miriam.



Créé avec l'application **BDF** développée par la BnF



« SE SÉPARER ENSEMBLE » LES FICELLES POUR MIEUX COMMUNIQUER

Nouveau projet, nouveau carnet !
Lorsque se séparer est devenu
inévitabile, il reste possible de
construire ensemble un « après » apaisé,
au bénéfice des adultes et plus encore
des enfants.

L'ambition de ce carnet est de vous aider à concrétiser cette séparation « réussie », tant pour vous que pour votre ex-partenaire mais aussi pour vos enfants. Au travers de ce carnet, nous souhaitons vous proposer des pistes de réflexions et des alternatives à la voie juridique tout en replaçant l'intérêt de vos enfants au centre de vos discussions et décisions. Lors d'une séparation, des émotions difficiles et des conflits viennent souvent parasiter la communication. Chacun campe sur ses positions, essayant de gagner, parfois à tout prix, de garder en quelque sorte le « pouvoir » dans la situation. C'est pourquoi nous souhaitons proposer l'intervention d'un tiers régulateur. Prendre le temps de conscientiser les choses, avec

une personne neutre, pour arriver à les dire de façon juste et apaisée, tel est l'objectif de cette méthode que nous voulons promouvoir ; les pourparlers.

Ce carnet, distribué entre autres dans les administrations communales, fournit les informations utiles au moment de la séparation et propose un accompagnement aux couples de parents qui se séparent.

Il reprend les aspects légaux liés à la séparation mais également les aspects psychologiques et des outils concrets pour soutenir les parents.

Ce support a pu voir le jour grâce à un subventionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles via sa politique de prévention portée par le Conseil de Prévention de Marche-en-Famenne et un partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Vielsalm.

Il a été construit par l'équipe de l'AMO l'Étincelle avec l'aide d'un avocat spécialisé dans le droit de la famille, Maître Julien Lansival, et d'une psychologue spécialisée dans le domaine de l'enfance, Madame Jennifer Marini.



Pour rappel :

L'AMO l'Étincelle est un service du secteur de l'Aide à la Jeunesse qui apporte une aide aux jeunes de 0 à 22 ans dans leur milieu de vie habituel (famille, école...). Il est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et actif sur les communes de Vielsalm, Gouvy, Houffalize et Manhay.

L'AMO l'Étincelle propose un accueil, une écoute, des informations ainsi qu'un accompagnement social et éducatif des jeunes et des familles dans les démarches nécessaires à la résolution de leurs difficultés.

L'AMO l'Étincelle, c'est aussi un espace de réflexion et de réalisation de projets (fête de fin d'année, Coupal'o, groupe enfants, groupe ados, ...), et un promoteur de campagnes de prévention (consommations, violences intra familiales, vie affective et sexuelle, ...).

Plus d'infos ? www.amoetincelle.be | amoetincelle@skynet.be | 080 21 59 12

STAGES DE PRINTEMPS



Du 01/05 au 03/05 : stage de la Ferme de Baptiste.

Dans un cadre

verdoyant, la Ferme Baptiste vous propose des stages pour les enfants de 5 à 10 ans. Accessible également aux personnes en situation de handicap.

Lieu : Commanster, 1 à 6690 Vielsalm.

Prix : 70€ / enfant

Infos et réservations : Ferme Baptiste | 0470 01 41 20
bernardmutsch@gmail.com

Du 01/05 au 05/05 : stage Multisports - Focus vélo.



Stage pour les enfants à partir de 8 ans.

Lieu : La Station - Sport Nature Centre, Baraque de Fraiture à 6690 Vielsalm.

Prix : 95€ / enfant

Infos et réservations :
La Station | 080 41 88 78
info@la-station.be



Du 01/05 au 05/05 : stage linguistique et sportif «Bla bla Lingua».

Pour les enfants de 4 à 12 ans.

Lieu : Athénée Royal Vielsalm-Manhay (site des Grands-Champs).

Prix : 125 euros (membres «BBL») et 150 euros (non-membres «BBL») / enfant

Infos et réservations :

R. Duvivier | 0494 59 64 13
romainduvivier32@gmail.com



Du 02/05 au 05/05 : stage sportif de la JUNA Foot.

Pour les enfants passionnés de foot.

Lieu : Sart, Lierneux.

Prix : 100€ / enfant | réduction pour les affiliés ou enfants d'une même famille.

Infos : JUNA FOOT | 0494 19 53 15
juna.foot@gmail.com.

Du 04/05 au 15/05 : centre de vacances «La Récré».

Pour les enfants de 2,5 à 5 ans.

Lieu : crèche «Bébés Rencontres», rue Jules Bary 50 à 6690 Vielsalm.

Infos et réservations :

Sylvie Titeux | 080 21 46 86
extrascolairevielsalm@outlook.com

Du 04/05 au 15/05 : centre de vacances «La Grande Récré».

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Lieu : Ancienne école de Ville-du-Bois, 133b à 6690 Vielsalm.

Infos et réservations : Elisabeth Fagnant | 080 29 28 09
elisabeth.fagnant@promemploi.be

Du 08/05 au 12/05 : stage ESN (sportif et créatif).

- Stage Bambins : «Les p'tits curieux de la nature» + Pro du vélo 3-6 ans.
- Atelier pâtisserie/ Multisports et natation 6-13 ans
- Escape Game/ Multisports FUN + Nerf 6-13 ans

Lieu : Institut du Sacré-Coeur, rue des Chars à Boeufs, 12 à 6690 Vielsalm.

Infos et réservations : Sport fun culture | 0491 36 54 28 |
marc.jeusette1@gmail.com

LOISIRS

CONFÉRENCE : UNE BONNE ALIMENTATION POUR UNE BONNE IMMUNITÉ

Pour bien commencer l'année, la coopérative Mangez Fermier organise une conférence sur l'alimentation et son importance pour la santé et l'immunité.

Pour aborder ce thème très intéressant, elle s'associe à Nadège Delvoie de l'herboristerie Biogem à Bihain. Durant cette soirée, Nadège vous donnera plein de conseils pour combattre les petits désagréments quotidiens simplement à l'aide de votre alimentation. Elle vous parlera de l'intérêt de manger des produits locaux et de saison, ainsi que de tous les bienfaits de ces produits sur notre corps mais aussi sur notre moral.

Vous verrez également que, pour bien manger, il ne

faut pas nécessairement passer sa vie en cuisine !

Enfant ou adulte, une bonne alimentation est capitale, elle joue sur l'immunité, l'humeur, l'énergie, la concentration...

Saviez-vous que même les allergies peuvent être réduites en adoptant d'autres habitudes alimentaires et que certains troubles « DYS » chez nos enfants peuvent également être atténués ?

Vous êtes curieux d'en savoir plus ?

Rendez-vous le 21 mars à 19h30 à la bibliothèque publique de Vielsalm - Rue de l'Hôtel de Ville, 9. L'inscription est souhaitée.

Infos et inscriptions : ADL Vielsalm |
adlvielsalm@gmail.com | 0472 11 70 15



WALLONIE EN FLEURS

Vous vous êtes certainement déjà demandé ce que signifiaient les panneaux « Wallonie en fleurs » que vous pouvez apercevoir aux entrées de notre Commune ? Depuis 2017, la Commune de Vielsalm participe au concours biennal de la Région wallonne et a ainsi obtenu, dès la première participation, le label avec 2 fleurs.



Ce label récompense les communes qui s'investissent dans le fleurissement et l'aménagement des espaces verts afin de créer un cadre de vie accueillant.

Les critères prennent en compte :

- l'harmonie des compositions florales estivales et des aménagements paysagers de pleine terre sur l'ensemble de la commune ainsi que de leur gestion ;
- le bon maintien du label ;
- les moyens de gestion respectant la biodiversité (choix des végétaux, diminution des tailles courtes, alternatives aux pesticides et obtention d'éventuelles certifications telles que cimetière nature, commune Maya, etc.)
- les autres actions pour embellir la Commune : entretien de la voirie, des façades, ajout de mobilier urbain (bancs, etc.) ;

- les actions communales auprès de la population : distribution de plants durant la semaine de l'arbre, concours de fleurissement organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés, grainothèque, quinzaine de l'abeille, jardins partagés... Et n'oublions pas l'implication des écoles dans leurs actions en faveur de l'environnement.

Nous espérons pouvoir conserver les 2 fleurs du label obtenues car la valorisation paysagère constitue un élément important du bien-être individuel et social. Elle permet également de créer des liens de proximité et de renforcer la cohésion sociale au sein des communes.

Infos : service Environnement |

francine.dejardin@vielsalm.be | 080 29 28 21

LA SAISON 2023 DU PETIT MARCHÉ

Depuis 2017, un marché du terroir est organisé chaque semaine ou presque près de la gare de Vielsalm.

Après une courte trêve hivernale, le Petit Marché a repris sur la place de Bruyères-en-Vosges.

Tous les mardis de 16 à 19h, les producteurs locaux vous donnent rendez-vous.

Pains, fromages, beurre, yaourts, œufs, charcuteries, légumes, thés, confitures, miel, bières locales... de quoi vous régaler et régaler votre famille sainement !

Dans le contexte économique actuel, certains sont tentés de se tourner vers les grandes surfaces et le hard discount, avec l'idée préconçue que « manger local, c'est plus cher ». Et bien détrompez-vous, manger local et de saison, ça peut même être économique ! Voici pour exemple quelques comparaisons réalisées lors la saison 2022 du petit marché :

	En grande surface	Au Petit Marché
Saucisson de type gaumais	29.13€/kg	23.50€/kg
Beurre de ferme	3.95€	3.70€
Carottes en botte	2.99€	2.50€
Yaourt 150g	1.49€	1.00€

Nul besoin de préciser que les produits du marché offrent une qualité gustative et nutritionnelle optimale... En achetant en circuit court, vous vous régalez donc sainement, à un prix correct, tout en soutenant les producteurs de votre région et en favorisant une économie plus respectueuse de l'environnement !

En 2023, le Petit Marché vous réserve quelques surprises :

Le 28 mars, nous pouvons déjà vous annoncer **un marché spécial « zéro déchet »** avec des animations, des petits jeux et des exposants spécialisés.

Au mois de mai, un marché de printemps avec des graines, des bulbes et des plantes vous sera proposé.

Enfin, **à partir du 11 juillet, le Petit Marché déménagera à Farnières pour se transformer, l'espace de quelques semaines, en « Saveurs d'Ardenne »**, un marché de plus de 30 exposants, avec des bars, des concerts et des animations familiales !

Vous souhaitez connaître toutes les actualités du Petit Marché et de Saveurs d'Ardenne ? Rendez-vous sur la page facebook « Saveurs d'Ardenne, le marché de notre terroir ».



CONCOURS «FLEURISSONS NOS MAISONS»

Participez au concours «Fleurissons nos maisons» proposé par le **Conseil Consultatif Communal des Aînés**, et remportez peut-être des **chèques-commerces acceptés dans plus de 60 commerces et services de la commune de Vielsalm !**



Vous aimez fleurir votre balcon, terrasse, façade ou jardin ? Alors, profitez-en pour participer au concours annuel «Fleurissons nos maisons» !

Plusieurs critères d'évaluation seront pris en compte pour la notation de votre espace fleuri : aspect général, harmonie des compositions, diversité des espèces et couleurs, entretien et état sanitaire des décorations, originalité, biodiversité, et bien sûr, esthétisme de vos décorations. Notre jury, composé de 3 membres

du CCCA, d'une enseignante en horticulture et de l'employée communale en charge du fleurissement, visitera chaque espace fleuri durant les mois de juillet et août 2023. La participation au concours est gratuite.

Conditions :

- Le concours est réservé aux résidents de la commune de Vielsalm (particuliers).
- Les fleurissements ne peuvent pas être effectués par un professionnel.
- Les candidatures seront validées uniquement par la réception du formulaire d'inscription envoyé pour le 30 juin 2023. Le formulaire est disponible sur le site internet www.vielsalm.be ou sur demande au service environnement.

Catégories dans lesquelles vous pouvez vous inscrire :

- Balcon/terrasse/façade (appartement et maison sans jardin)
- Maison avec jardin à rue

Prix à remporter

- Balcon/terrasse/façade : 3 x chèques-commerces d'une valeur de 50 à 150 €
- Jardin en façade de maison : 3 x chèques-commerces d'une valeur de 50 à 150 €

Infos et inscription : service Environnement | francine.dejardin@vielsalm.be | 080 29 28 21

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

Les dimanches 19 et mercredi 22 mars de 13h30 à 17h30	DÉMONSTRATION DE LA TECHNIQUE D'ORPAILLAGE Présentation du travail à la batée pour concentrer les matériaux plus lourds, dont l'or. Gratuit. Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau.	Lieu : Musée du Coticule, rue du Coticule, 12 à 6690 Salmchâteau	Infos : ASBL Val du Glain, Terre de Salm 080 21 62 52 charlegros@skynet.be
Samedi 25 mars à 20h	GRAND FEU DE FRAITURE	Lieu : Salle du village de Fraiture	Infos : ASBL Club Saint-Hilaire
Dimanche 2 avril de 15h à 18h	GOÛTER DE PRINTEMPS Goûter avec accompagnement musical.	Lieu : Table des Hautes Ardennes-Rencheux (ancienne caserne)	Infos : ASSILux 0497 10 43 87 philippartraymond@gmail.com
Du lundi 3 au vendredi 7 avril de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30 (sauf mercredi après-midi).	JEUNESSE ET PATRIMOINE : LA WALLONIE INDUSTRIELLE Réservé aux classes de la 5ème primaire à la 2ème secondaire inclusivement. Les écoles intéressées doivent nécessairement inscrire leurs classes. Une initiative de l'Agence Wallonne du Patrimoine. Gratuit.	Lieu : Musée du Coticule, rue du Coticule, 12 à 6690 Salmchâteau	Infos : Musée du Coticule 080 21 57 68 museeducoticule@skynet.be
Mercredi 5 avril de 13h30 à 16h30 	REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE Par la police fédérale. Connaître les nouvelles règles en vigueur - adapter sa conduite - réagir sur les lieux d'un accident. Gratuit.	Lieu : Local de réunion (1er étage) de la Mutualité Socialiste 67, Av. de la Salm Vielsalm	Infos : A-M Tromme 0475 68 71 71 trommeannemarie@hotmail.fr
Dimanche 30 avril à 15h	CONCERT DE VIOLON & VIOLONCELLE Musique baroque & classique. Violon baroque, violoncelle à 4 cordes, violoncelle à 5 cordes. Vivaldi, Bach, ... PAF : 5€ (gratuit si moins de 18 ans).	Lieu : Eglise St-Donat de Ville-du-Bois	Infos : Ensemble Carpe Diem! 0479 86 11 42 thomas.vw@skynet.be
Dimanche 30 avril dès 21h	NUIT DE MAI La nuit de mai, ou « Lu Nut du May » est une tradition qui date de 1868. Des chanteurs ou des musiciens animent le début de la nuit par une sérénade interprétée dans divers quartiers du village. Gratuit.	Lieu : Village de Salmchâteau	Infos : Ensemble Instrumental « Royale Concordia » de Salmchâteau 0478 66 08 07 daniel.derochette@outlook.com
Samedi 6 mai à 13h30 	AU PAYS DE LA PIERRE ET DES LICHENS Sortie nature généraliste et botanique au Coreux de Salmchâteau. Sentiers rocaillieux et pentus : chaussures de marche indispensables; loupe et jumelles bienvenues. Boucle de 4 km, retour vers 17h00. Guide : Pierre-Charles Offergeld. PAF : 1€.	Lieu : RV à 13h30 précises rue Basse-Ville 4, 6690 Vielsalm, parking au pied du teril.	Infos : La Trientale - CNB Cercles des Naturalistes de Belgique 0478 73 63 37 pc.offergeld@gmail.com

Dimanche 7 mai à 10h	JOURNÉE «ARTISANS DE CHEZ NOUS» Une belle occasion de promouvoir l'artisanat local, de se retrouver et de passer un agréable moment ! Emplacements gratuits (inscription jusqu'au 20 avril).	Lieu : Salle les Amis Réunis de Rencheux	Infos : Les Amis Réunis 0495 25 13 49
Du dimanche 28 au lundi 29 mai dès 15h 	KERMESSE ET CONCERTS MUSICAUX DE PENTECÔTE Une kermesse, ce sont bien entendu de nombreux métiers forains mais, à Salmchâteau, avec un point de rassemblement : le chapiteau installé sur la Place des Ecoles. Vous pourrez y entendre les concerts présentés par plusieurs sociétés musicales, y prendre un verre, poursuivre la soirée animée par un disc-jockey,... Gratuit	Lieu : Salmchâteau, Place des Ecoles.	Infos : Ensemble Instrumental « Royale Concordia » de Salmchâteau 0478 66 08 07 daniel.derochette@outlook.com
Du samedi 17 à partir de 17h au lundi 19 juin	C'EST LA FÊTE À PETIT-THIER ! Samedi 17 : soirée à la MJ - Jeu de quilles Dimanche 18 : Apéro, dîner, fête foraine et animations. Lundi : fête foraine dès 16h et souper du foot	Lieu : Salle Petit-Thier 2000	Infos : Cercle Sainte-Cecile ASBL 0470 84 21 20 ou 080 21 78 55 noelcrahay01@gmail.com
Du samedi 15 juillet à 14h au dimanche 16 juillet à 23h	FESTIVAL BITUME Le festival Bitume est un événement itinérant, familial et festif qui fait la part belle aux arts de rue. Pendant un weekend, il y en aura pour tous les goûts et âges : cirque, théâtre, musique, etc... Le Festival est à prix libre.	Lieu : Regné	Infos : Miroir Vagabond asbl 084 31 19 46 ou 0492 73 99 41 a.ogden@miroirvagabond.be

MAIS AUSSI :

Les vendredis 5 mai (Vielsalm - tennis club) 12 mai (Neuville) 19 mai (Goronne) 26 mai (Salmchâteau) 2 juin (Grand-Halleux) 9 juin (Hébronval) 16 juin (Petit-Thier) 23 juin (Arbrefontaine)	CHALLENGE DE LA SALM Départ des courses 6km et 11km à 19h45. Un tee-shirt sera offert à tous ceux qui participent à minimum cinq manches du challenge. Un prix sera remis aux vainqueurs fille et garçon + podium insolite sur chaque parcours et retour du challenge entreprise qui récompensera les plus méritants et nombreux sur les 8 courses. Pour les moins de 10 ans une course de 1km500 sera organisée à Vielsalm, Salmchâteau et Grand-Halleux à 18h45. Et nouveauté cette année : les marcheurs pourront venir découvrir le parcours des 6 et 11 km à partir de 18h30.	
ACTIVITÉS DES 3X20 ANS DU PAYS DE SALM Le jeudi 13 avril à 12h : dîner «Aux Hautes Ardennes» sur le site de l'ancienne caserne. Le vendredi 5 mai à 9H15 : visite du Musée de la téléphonie et du Beaufort à Lantin suivi d'un dîner et ensuite de la visite du Val Saint Lambert à 15H. Le vendredi 9 juin à 12h : buffet froid à la salle de Rencheux.		Infos : Mesdames Crémier & Dehard-Micha 0495 12 15 90 ou 0497 04 74 50
Les dimanches 16 avril, 14 mai et 11 juin de 9h à 12h	RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE NUMISMATIQUE DU VAL DE SALM Echange, identifications et estimations de vos monnaies	Infos : Cercle Numismatique du Val de Salm 0497 41 41 71 georis.vincent@gmail.com

PENDANT CE TEMPS À LA BIBLI

LES RENDEZ-VOUS GRAINOTHÈQUE DE LA BIBLI

Les rendez-vous GRAINOTHÈQUE de la bibli

2 ATELIERS • 1 VISITE • 2 CONFÉRENCES • 1 FILM

- Afin de faire vivre la grainothèque, l'équipe de la bibli vous a « jardiné » un programme aux petits oignons !
- Ateliers pratiques, visite, soirées d'informations, au total, ce ne sont pas moins de six rencontres, dans et autour du potager, que l'on vous propose... Ces activités se répartissent tout au long de l'année, de mars à novembre.

- N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations et vous inscrire.

Au programme :

- ► Samedi 18 mars • 8h30 – 17 h • 40 €
Venez fabriquer et repartez avec votre grelinette.
- ► Mercredi 19 avril • 20 h • 5 €
Conférence : La gestion écologique des limaces au jardin
- ► Mercredi 17 mai • 20 h • 5 €
Conférence par Luc Noël : Jardiner sous les nouvelles conditions climatiques.

LES CHRONIQUES DU SAMEDI

LES CHRONIQUES DU SAMEDI avec Maël et Marie

- Après plusieurs années de « Kikalukoi », le club de lecture se renouvelle ! Maël et Marie vous proposent une nouvelle version afin d'échanger davantage sur des thématiques plus diversifiées et en lien avec notre époque. Le souhait est que

ce club soit un espace où vous pouvez aussi bien parler des livres que vous avez lus, d'écologie, du dernier Armel Job, de BD... Un lieu de partage où les générations interagissent entre elles.

Au programme :

- Samedi 18/03 • 11 h
Papillonnage à travers les rayons BD et romans adultes.
- Samedi 01/04 • Toute la journée • 10 €
Foire du Livre à Bruxelles. Joignez-vous à nous pour passer la journée à Bruxelles.
- Samedi 10/06 • 11 h
À vous de jouer ! Présentez-nous vos idées de lecture pour cet été.

RETOUR DE L'UNIVERSITÉ DES CHAMPS : AIMER LES MATHS, C'EST POSSIBLE !

Dans notre langage, dans le traitement des informations, sur Internet, lors des élections... Depuis que l'homme est Homme, les mathématiques sont présentes dans d'innombrables aspects de la vie quotidienne. Une équipe de professeurs universitaires, emmenée par Mauricette Decamp, va décortiquer et surtout vulgariser cette thématique afin de vous convaincre de la beauté et de l'utilité des nombres ! Prix libre. (Excepté le 28/03) N'oubliez pas de réserver, ça nous simplifie la vie...

Au programme :

- Mardi 07/03 • 9h00 – 12h30
« Les vocations mathématiques féminines – Trois parcours de combattantes » par Jean Mawhin.
« Systèmes électoraux – Démocratie, majorité et représentation » par Louis Esch.
- Mardi 21/03 • 9h00 – 12h30
« Des nombres aux smartphones, les mathématiques du numérique » par Michel Rigo.
« Gérer, c'est décider » par Yves Crama.
- Mardi 28/03 • 19h30
« L'impact des mathématiques dans la peinture : de Piero della Francesca à Georges Vantongerloo » par Emmanuel Grégoire, historien de l'art.
Conférence d'histoire de l'art. Prix : 5 €.
- Mardi 04/04 • 9h00 – 12h30
« La crise des fondements en mathématiques, ce qui a vraiment changé » par Georges Hansoul.
« Les grands navigateurs espagnols et portugais de la Renaissance, leurs cartes, leurs

instruments de navigation et les tables » par Jacques Navez.

► Mardi 18/04 • 9h00 – 12h30

« Chiffres et statistiques dans la presse » par Gentiane Haesbroeck.

« Langage courant et mots mathématiques » par Michel Lartillier.

CONFÉRENCE EN HISTOIRE DE L'ART

Mercredi 22 mars, à l'occasion de notre « mois des femmes », rendez-vous à **20 h** à la bibli pour une conférence donnée par Emmanuel Grégoire. Le sujet ? « Les Femmes peintres dans la Belgique fin de siècle. À la charnière du choix entre être femme ou artiste ». Prix : 5 €.

SOIRÉE JEUX #3



Vu le succès rencontré lors des deux premières « soirées jeux », la bibli vous attend le **samedi 10 juin** pour un troisième rendez-vous ! Seul, en famille ou entre amis, venez jouer, à partir de **19 h** ! Ce sera l'occasion de se rencontrer et de passer une soirée dans une ambiance conviviale et détendue. Adulte : 2€ • Enfant (-12ans) : 1€ • Réservation souhaitée. En collaboration avec le gîte Kaléo de Wanne.

DEUX NOUVELLES MICROBIBLIOTHÈQUES

Deux nouvelles boîtes à livres, offertes par l'asbl « Comté de Salm, Patrimoine et Environnement », vont voir le jour ! Elles rejoindront leurs « grandes sœurs » début juin dans deux villages, encore à définir, de notre belle commune.

Pour rappel, une boîte à livres, c'est une petite bibliothèque installée près d'un banc public ou autre endroit de passage, remplie de livres qui ne demandent qu'à rentrer avec vous. Chacun s'y sert gratuitement et est invité à remettre le livre une fois lu ou pas, à offrir un livre personnel ou pas. Pas d'inscription, pas de frais de retard, juste le plaisir de devenir passeur de livres.

N'hésitez pas à (re)découvrir et utiliser celles déjà en place :

« Georgette » à Vielsalm, dans le parc de la maison Lambert.

« Laurette » à Grand-Halleux, à la plaine de jeux située rue de l'Entraide.

« Toinette » à Petit-Thier, sur le site de l'ancien cimetière.

« La Gamine » à Hébronval, à la plaine de jeux située près de l'église.

Contact : Bibliothèque publique de Vielsalm | 080 21 70 45 | bibliothequevielsalm@yahoo.fr | www.bibliotheque-vielsalm.be

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU 3 AU 7 AVRIL



Des travaux vont être entrepris à la fin du mois de mars/début du mois d'avril à la bibliothèque. En effet, la Commune a décidé d'offrir un petit « lifting énergétique » au bâtiment. Nouvelle toiture, isolation de celle-ci, éclairage LED, chaudière au gaz, placement de panneaux photovoltaïques et restauration de la façade !

La mise en œuvre de ces différentes rénovations nécessitera une fermeture du lundi 3 au vendredi 7 avril.



UN CINÉ EN FAMILLE !

Convention Culture vous propose, tous les premiers samedis des vacances scolaires, un moment ciné pour petits et grands. Un instant convivial à partager en famille ! Rendez-vous donc le 29 avril à 15 h à la bibliothèque avec « Yuku et la fleur de l'Himalaya », un dessin animé accessible dès 4 ans.

« En haut des plus hautes montagnes de la terre vit une plante qui se nourrit de la plus parfaite lumière du soleil. Elle s'appelle... la fleur de l'Himalaya. Yuku quitte sa famille pour partir à la recherche de cette fleur à la lumière éternelle. Sur son parcours, grâce à sa musique et à ses chansons, Yuku va se faire beaucoup d'amis, et comprendre qu'ils sont le bien le plus précieux pour réussir l'aventure de la vie et surmonter les obstacles ! »

Le prix d'entrée est fixé à 2 €, collation comprise ! On vous invite à réserver.

THÉÂTRE : LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !



Convention Culture vous invite à (re)découvrir, **le jeudi 13 avril à 20 h à La « S » Grand Atelier de Rencheux**, le célèbre spectacle de Guillaume Gallienne « Les garçons et Guillaume, à table ! » joué ici par Jean-François Breuer. Vous rappelez-vous du comédien venu interpréter le sosie de Freddie Mercury dans le spectacle « Frédéric » ? Ne cherchez plus, Jean-François Breuer, c'est lui !

Le pitch :

« Le premier souvenir que j'ai de ma mère, c'est quand j'avais quatre ou cinq ans. Elle nous appelle, mes deux frères et moi, pour le dîner en disant : Les garçons et Guillaume, à table !

Et la dernière fois que je lui ai parlé au téléphone il y a deux jours, elle raccroche en me disant : « Je

t'embrasse ma chérie » ; eh bien disons qu'entre ces deux phrases, il y a quelques malentendus. Encore jeune garçon, Guillaume pense qu'il est une fille. Du moins se comporte-t-il comme tel, ce qui n'est pas pour déplaire à sa mère qui ne manque pas une occasion d'entretenir la confusion... Au fil d'un texte touchant et drôle, sans en avoir l'air, et avec beaucoup de dérision, Guillaume Gallienne donne un bon coup de pied dans la fourmilière parce qu'il ne revendique rien d'autre que sa propre différence et son propre droit au bonheur, dans une société qu'il rêve inclusive. »

Le prix d'entrée est de 15 € et il est indispensable de réserver.

L'ATELIER DE PHOTOGRAPHIE DE LA « S » GRAND ATELIER S'EXPORTE !

En raison de l'indisponibilité de la salle de La « S » à Rencheux, l'exposition des participants à l'atelier de photographie argentique noir et blanc proposé par Christian Deblanc sera exceptionnellement présentée au Château de Gouvry.

Cette année, les photographes de l'atelier ont été conviés à choisir librement un sujet, à développer une idée personnelle comme fil conducteur de leur travail photographique.

Rendez-vous le 28 avril à 19 h pour le vernissage de l'exposition qui sera visible jusqu'au 14 mai.

Aux cimes, les photographies de Freddy Bonmariage, Gabrielle Dandrifosse, Elisabeth Dubois, Myriam Lambotte, Michaël Latran, Anne Peters, René Remacle, Alain Sannen, Jean-Luc Vanesse et Dorothée Windeshausen.

Contact : Christian Deblanc | 080 51 79 50 | chris.deblanc@skynet.be

HISTOIRE DE L'ART : « L'ART AU SERVICE DE L'OR BLEU »

Fort du succès remporté l'année passée, Convention Culture vous propose à nouveau un cycle de conférences en histoire de l'art animé par Emmanuel Grégoire suivi d'un voyage culturel à Lens et Roubaix ! C'est le thème de l'eau qui sera décliné cette année.

Au programme, 3 conférences à la bibliothèque :

- Le mardi 25 avril : « Une histoire illustrée du bain et de ses pratiques »

- Le mardi 09 mai : « Des sources et des fontaines – tant ira la cruche à l'eau... »
- Le mardi 23 mai : « Dessiner, graver et peindre la pluie »
- Le voyage, quant à lui, aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 juin.



Pour toutes infos et réservations, nous vous invitons à prendre contact avec Convention Culture par téléphone (0494 91 92 12) ou par mail (vielsalm.culture@gmail.com).

TOURISME

LES NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE



©Baroudeurs_Liégeois

Le trail, une activité sportive dont on n'a pas fini de parler.

Le trail est une course pédestre qui s'effectue à allure libre en milieu naturel, sur un parcours au profil changeant et au dénivelé souvent marqué. Il se déroule dans le respect du milieu naturel. Chaque pratiquant est avant tout là pour se mesurer à lui-même et pour profiter d'un environnement préservé. L'engouement pour ce sport connaît une croissance forte et continue depuis le début des années 2000. En Wallonie, le nombre de pratiquants ne cesse d'augmenter. Et l'expansion des diverses organisations de courses est là pour en témoigner. Le trail attire des pratiquants venus de différents

sports. Adeptes du VTT, de la randonnée, de l'athlétisme ou des sports collectifs, tous s'orientent vers un sport plus « nature », vers une discipline plus « authentique ». Le défi physique, le dépassement de soi, la solidarité et le respect de l'environnement naturel sont les principales valeurs et motivations du triller. Le trail contribue aussi à l'évolution des politiques touristiques qui s'appuient sur l'activité pour proposer des produits ciblés à un public toujours plus nombreux et exigeant. Contrairement aux régions montagneuses, notre Ardenne belge est accessible tout au long de l'année. Ici, la pratique du trail ne connaît pas de saison et les parcours sont praticables quelle que soit la météo. C'est un bel avantage pour les pratiquants belges mais aussi pour les Français, Néerlandais, Allemands et autres à la recherche de mini trips sportifs et friands de nos événements régionaux.

À Trois-Ponts, le réseau Extratrail propose des itinéraires interconnectés de 10, 17, 23 et 37 km. Au départ du Syndicat d'Initiative, vous vous dirigerez vers St-Jacques et Bergeval, Brume et le lac inférieur de Coo, Aisomont et le site du Faix du Diable, Reharmont et l'Ancienne Barrière. Les tracés sont balisés, les parcours variés et le dénivelé garanti. Les itinéraires sont accessibles aux pratiquants débutants, confirmés et experts. Le réseau Extratrail se prolonge vers le nord et l'est de la commune pour un total de 28 parcours permanents qui totalisent plus de 750 km. Un Ultra Tour des Sources (UTDS) permet également aux plus ambitieux de parcourir 157 km et 4140 m de dénivelé positif, soit d'une traite, soit en itinérance.

À Vielsalm et Gouvy, ce sont les THArés (Traileurs de la Haute Ardenne) qui vous proposent de découvrir la vallée de la Ronce au départ du village de Provedroux. Leurs parcours mini, famille, médium, maxi et giga vont de 2,8 km à 32,8 km. Le point de départ est la micro-brasserie de la THArée, que vous pouvez visiter à votre retour. La légende raconte que les THArés puisent leurs forces dans une bière aux extraits de sapin et à l'eau de source provenant des forêts profondes de Haute Ardenne. Tels des druides, ils pénètrent la nature pour y récolter leur précieux trésor, de jeunes pousses de douglas au doux parfum d'agrumes. Les parcours ne sont pas balisés, mais vous les retrouvez sur l'application Komoot. Vous pouvez également demander un guide qui ajoutera un plus à votre découverte. Le programme

de leurs activités est varié avec des randos bières, l'Orientharée qui combine trail et course d'orientation et des randos familles ou sportives.

La Maison du Tourisme se prépare pour un grand chantier avec mise en place d'un parcours de trail permanent et balisé qui passera dans ses quatre communes et s'étendra vers Houffalize et La Roche-en-Ardenne. Ce maillage sera un trait d'union entre les réseaux existants de l'Extratrail et de l'Eisleck Trail Escap'Ardenne qui vous emmène au Grand-Duché de Luxembourg. Nous recherchons la perle rare qui mettra sur pied ce projet. L'annonce de recrutement est à consulter sur notre site et nos réseaux sociaux. À suivre ! ...

Infos : MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE |
www.haute-ardenne.be | 080 21 50 52

L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT D'INITIATIVE

« Bottines et sac à dos » revient

En 2022, le Syndicat d'Initiative de Vielsalm a lancé « Bottines et sac à dos », qui a connu un très beau succès. À tel point que nous remettons le couvert en 2023. Le principe reste le même : vous venez avec votre sac à dos vide au bureau (avenue de la Salm, 50) et on vous le remplit avec un délicieux pique-nique aux couleurs locales mais aussi avec quelques suggestions de promenades adaptées. Notez un seul changement cette année et pas des moindres, on ne se contente plus d'un week-end mais on vous propose cette formule chaque dernier dimanche du mois entre avril et août : **le 30 avril, le 28 mai, le 25 juin, le 30 juillet et le 27 août.**

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux participants de réserver leur pique-nique avant le lundi qui précède la date. **Prix : 16€/personne (comprenant petits pains, charcuterie, fromage, une boisson, un fruit frais et de l'eau).**

Une boîte à énigmes à la Maison du Pays de Salm

Dès les vacances de Pâques, un nouveau jeu d'énigmes, dans l'esprit d'un « escape game », fera son apparition à la Maison du Pays de Salm. C'est le fruit de notre partenariat avec l'un des acteurs touristiques locaux, Yves Vuegen, monsieur «Avenature», qui a construit la boîte à énigmes et viendra très prochainement l'installer à l'entrée du parcours découverte de la Maison du Pays de Salm. Il sera, dès lors, possible de combiner la visite de celle-ci avec le jeu d'énigmes.

Suivez-nous sur Facebook (Vielsalm Tourisme), on vous donne plus de détails bientôt.

Les balades du jeudi soir, clap 11ème

Chaque jeudi de l'été, on vous donne rendez-vous à la salle d'un des villages de notre belle commune **dès 18h45** pour démarrer tous ensemble une balade familiale aux alentours de **19h**. Au retour, on papote autour d'un verre offert tout en profitant de la douceur d'un soir d'été. Il est encore tôt pour vous dévoiler le programme complet. En revanche, on peut déjà vous confirmer qu'une 11ème édition aura bien lieu en 2023. Dès le mois de mai, n'hésitez pas à consulter notre site www.vielsalm-tourisme.be pour en savoir plus.

Observation des oiseaux ? Découverte de plantes comestibles ?

Nous sommes actuellement en pleine élaboration du calendrier des promenades guidées. Nous hésitons toujours entre ces 2 thèmes de balades guidées pour le printemps : l'ornithologie ou les plantes comestibles ou encore les deux ? Donnez-nous votre avis sur la question et n'hésitez pas à nous envoyer vos idées/vos envies pour nos prochaines sorties « nature ».

Syndicat d'Initiative de Vielsalm
Avenue de la Salm, 50
(ouvert tous les jours de 10h à 17h)
080 21 50 52
info@vielsalm-tourisme.be
www.vielsalm-tourisme.be

